

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Draguignan (83).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: MAINTENANCE REPARATION ET MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS DE CONTRÔLE D'ACCES URBAINS.
Description: MAINTENANCE REPARATION ET MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS DE CONTRÔLE D'ACCES URBAINS

Identifiant interne: 26.008 à 26.009.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 32323500.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26.008.

Titre: Maintenance, réparation et mise en conformité des installations de vidéo protection.

Description: La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations seront susceptibles de varier annuellement de la manière suivante: Montant minimum:20 000,00 € HT Montant maximum: 200 000,00 € HT. Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, renouvelable tacitement trois fois pour de nouvelles périodes d'un an dans les conditions de l'article R 2112-4 du CCP, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le cas échéant, le représentant du pouvoir adjudicateur prendra par écrit la décision de ne pas reconduire marché trois mois au moins avant la date anniversaire de sa notification. Il est précisé que le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 32323500. 50324100. 35125300.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: L'ensemble du territoire de la ville de Draguignan.

Ville: DRAGUIGNAN.

Code Postal: 83300.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 800000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 12/02/2026 à 13:00.

Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.

Lieu : Mairie de Draguignan.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à 5/9 la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site: www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 26.009.

Titre: Maintenance, réparation et mise en conformité des bornes automatiques escamotables électriques du contrôle d'accès urbain;.

Description: La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations seront susceptibles de varier annuellement de la manière suivante: Montant minimum:12 000,00 € HT Montant maximum: 180 000,00 € HT. Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, renouvelable tacitement trois fois pour de nouvelles périodes d'un an dans les conditions de l'article R 2112-4 du CCP, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le cas échéant, le représentant du pouvoir adjudicateur prendra par écrit la décision de ne pas reconduire marché trois mois au moins avant la date anniversaire de sa notification. Il est précisé que le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 31224500. 50116100.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: L'ensemble du territoire de la ville de Draguignan.

Ville: DRAGUIGNAN.

Code Postal: 83300.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 720000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 720000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 12/02/2026 à 13:00.

Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.

Lieu : Mairie de Draguignan.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à 5/9 la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site: www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Draguignan (83).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21830050700017.

Adresse postale : 28 Rue Georges Cisson.

Adresse postale : 28 Rue Georges Cisson.

Ville : Draguignan.

Code postal : 83300.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: carole.cosson@ville-draguignan.fr.

Téléphone: +33 494602094.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000525900010.

Département : var.

Adresse postale : 5 Rue Racine.

Ville : Toulon.

Code postal : 83041.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-toulon@juradm.fr.

Téléphone: +33 494427930.

Adresse internet: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.

Département : Bouches du Rhône.

Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de Marseille..

Place Félix Baret.

Ville : Marseille.

Code postal : 13282.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.

Téléphone: +33 484354554.

Adresse internet: <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-d'azur..>

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :8ced634a-a996-49d0-8ce7-493127cc5e4d

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 07/01/2026 à 13:14.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.